

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Travailler de l'intérieur du système sur les dispositifs de devenir-imperceptible

Grandjean, Nathalie

Published in:

Petits entretiens de la vie privée

Publication date:

2016

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Grandjean, N 2016, Travailler de l'intérieur du système sur les dispositifs de devenir-imperceptible. dans *Petits entretiens de la vie privée: Expérience quotidienne sur le web*. Presses universitaires de Namur, Namur, pp. 75-80.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



Nathalie Grandjean

« Travailler de l'intérieur du système sur les dispositifs de devenir-imperceptible. »

Quel est l'intérêt d'étudier la vie privée à l'ère du numérique selon vous, et quel est votre angle d'analyse ?

Mon intérêt pour la vie privée est intimement lié aux théories féministes, aux théories du genre et de la sexualité. Ma réflexion s'articule d'abord autour d'un célèbre slogan féministe des années 1960-1970, « Le privé est politique » ou « le personnel est politique ». C'est un slogan important car il montre d'une part la fiction de la séparation entre un privé et un public, et d'autre part, que cette fiction est puissante, car elle organise un social, ici excluant les femmes. Christine Rambo dit que « la sphère privée est une sphère de droit ». C'est quelque chose que les féministes auraient pu affirmer et revendiquer, dans le sens où, jusqu'il n'y a pas très longtemps et encore maintenant dans certaines situations, les femmes sont privées d'un certain nombre de droits car attachées à la sphère domestique. Ce slogan « le privé est politique » est très puissant car il permet de questionner un énorme champ de rapports sociaux, et notamment les rapports sociaux de sexe. La controverse du droit à l'avortement en constitue un bon exemple. En Belgique, la loi Lallemand-Michielsens dépénalisant l'avortement a presque vingt-cinq ans, et on se souvient des embûches qu'elle a traversées¹. Le problème de l'appropriation des corps des femmes, à qui ils *appartiennent*, reste un problème brûlant. Je reste sans voix devant les régressions actuelles des droits des femmes à disposer de leur propre corps. *A contrario*, il me semble que le débat sur la prostitution continue à être controversé, y compris parmi les féministes : ce corps appartient-il aux hommes qui paient, ou aux proxénètes, ou aux femmes elles-mêmes ? On a également pu entendre des prostituées qui affirmaient avoir choisi la prostitution comme un métier. Ici, le problème de l'assujettissement se retourne. On peut poser alors une question

¹ En 1986, Lucienne Herman-Michielsens, sénatrice libérale flamande, dépose avec Roger Lallemand, sénateur socialiste de Bruxelles, une proposition de loi de dépénalisation de l'avortement. La loi Lallemand-Herman-Michielsens sera finalement votée en mars 1990, à l'issue d'un long cheminement et de vives tensions au Parlement, voire au sein des différentes majorités gouvernementales. Quelques jours après ce vote, la Belgique était secouée par une crise constitutionnelle grave, le roi Baudouin refusant de signer la loi votée par le Parlement. Il fallut alors inventer un tour de passe-passe constitutionnel : le souverain fut empêché de régner un jour pour que la loi puisse être publiée au *Moniteur* et mise en œuvre.

plus radicale : nos corps nous appartiennent-ils *vraiment* ? Ne sommes-nous pas toujours pris dans une forme de contingence, sur laquelle nous avons peu de prise ?

Il me semble qu'on peut aussi se pencher à rebours sur la généalogie des corps occidentaux qui se pensent toujours comme individuels, individués car incarnés les uns par rapport aux autres. La philosophie occidentale classique a valorisé un sujet souverain et autonome, propriétaire de son corps. Je me dis que repartir de ce moment philosophique peut aider à repenser la question de la « vie privée » ; et permet sans doute, rétrospectivement, d'y voir une certaine prévisibilité des luttes féministes. Cette représentation du sujet souverain et autonome implique des conséquences pour tous et toutes, car dès qu'on peut se lire comme être humain, on peut dès lors revendiquer de s'inscrire dans cette division étanche des sphères publiques et privées. C'est aussi dans ce sens que les revendications féministes se sont construites, en revendiquant que le privé et le public ne soient pas tributaires des rapports sociaux de sexe, profondément inégalitaires dans une situation patriarcale.

Je peux ensuite reprendre cette lecture et la considérer dans un contexte de vie numérique. Il y a aussi quelque chose d'attendu dans les problèmes que l'on pointe à propos de la vie privée sur le web. Il y a un sens commun qui affirme qu'il n'y a pas de véritable corps sur le web, que les corps sont juste dématérialisés. La vie privée sur le web nous apparaît, dans une expérience première, comme tout aussi virtuelle que cette perception. Pourtant, il n'en est rien. On a aussi un corps sur le web. Même si notre propre corps est derrière l'écran et le clavier, nous performons une autre espèce de corps sur le web, puisque nous avons une vie numérique.

Notre corps nous appartient-il sur internet ?

Avant de savoir s'il nous appartient, je demanderais quel(s) corps nous avons sur internet ? Je vais répondre en faisant un détour par un article que je viens de publier aux *Cahiers du numérique*, « Allaiter sur le web »². Je me suis intéressée à une communauté web de jeunes mères qui s'échangent des petits conseils sur l'allaitement. Cela m'intéressait de voir comment on pouvait transmettre une technique corporelle sur le web. L'allaitement, pour l'avoir expérimenté, c'est très technique. Il faut que quelqu'un apprenne à la mère comment bien positionner le bébé, sa tête et sa bouche. Auparavant, quand les communautés familiales étaient encore très tournées sur elles-mêmes, cette transmission se faisait entre les femmes de cette même communauté (mère, tantes, sœurs, cousines, amies). Puis l'allaitement, en Europe occidentale, a été un peu délaissé au profit des biberons, et les liens communautaires se sont aussi transformés, ils sont devenus moins contraignants et moins serrés, globalement. On n'imagine plus trop maintenant que la jeune accouchée

passer un ou deux mois chez sa mère, par exemple. La trame familiale s'est complètement recentrée sur le couple et son bébé ; ce qui fait que les jeunes mères sont fort seules, en fait, avec leur petit bébé. Elles doivent « réussir » leur maternité, et donc leur allaitement, puisqu'on leur dit que c'est ce qu'il y a de meilleur pour leur bébé. C'est difficile parfois d'allaiter, de supporter des cris et des pleurs, de s'advenir-mère. On le lit dans les fils de discussion des forums, qui ont un réel rôle de soutien social. Pour ma part, ces forums sont *réellement* habités, dans le sens où un certain nombre de personnes s'y rendent, y discutent, y trouvent du réconfort. Un monde s'est créé pour elles. Toutes ces femmes ont-elles un corps sur le web ? Quels corps ont-elles, ou fabriquent-elles sur le web ?

Pour moi, il y a un corps sur le web, mais ce n'est pas le même, c'est un autre corps, fait d'une autre matière que la chair. Alors est-ce que le corps sur le web nous appartient ? À mon avis pas plus, pas moins... sans doute différemment. Les logiques d'appartenance et de désappartenance s'agencent différemment, mais pas plus pas moins que dans la vraie vie. Le web, c'est aussi la vraie vie.

Nos corps appartiennent-ils plutôt à la sphère privée ou publique ?

Je pense que tout être est in-formé, formé, éduqué, individué dans cette idée du privé et du public. On est éduqué et on éduque à prendre conscience des territoires de l'intimité, tant dans son propre corps que dans les lieux où se vit l'intimité, par exemple ; par ailleurs, les frontières entre les corps et les territoires ne sont jamais tout à fait nettes et sont en constante redéfinition. Le rapport entre les corps et l'espace public se renégocie sans cesse. Les corps sont marqués par des normativités très puissantes qui découpent les espaces. Cela me fait penser à l'ouvrage de Christine Bard, *Ce que soulève la jupe*³, qui est aussi une histoire du pantalon. La jupe (très) longue était la norme au dix-neuvième siècle, il était impensable de dévoiler même ses chevilles. Le pantalon était réservé aux hommes, et les femmes ne pouvaient pas le porter, sous peine de sanction⁴. Puis la jupe s'est raccourcie, progressivement, jusque la mini-jupe, qui a quarante ans. Les femmes se sont mises à porter les pantalons et ont délaissé la jupe... si bien qu'il y a maintenant des « journées de la jupe », où les femmes réaffirment par là le droit qu'elles ont à s'habiller comme elles le souhaitent, et que donc leur corps leur appartient à elles et non au regard public. Pourtant, on entend que certaines femmes se font insulter quand elles portent des jupes courtes et des décolletés plongeants... vous voyez la fluidité du territoire et des corps ? Par contre, ce qui reste,

³ Christine Bard, *Ce que soulève la jupe. Identités, transgressions, résistances*, Paris, Éditions Autrement, 2010.

⁴ Une ordonnance de la Ville de Paris régissait cette interdiction en 1800. Elle a été abrogée en 2013 [http://www.liberation.fr/societe/2013/02/04/les-parisiennes-n-ont-plus-besoin-de-guillon-pour-porter-le-pantalon_879145].

² Nathalie Grandjean, « Allaiter sur le web. Entre biopouvoir et rituels numériques », *Les Cahiers du numérique*, vol. 9, n° 3-4, 2013.

c'est la mainmise du public sur le privé des corps des femmes. Le corps des femmes appartient toujours au regard *des autres*, de la norme, hélas.

C'est très contextuel, donc...

Oui, très contextuel et très fluide. Des marqueurs délimitent le corps et son accès, jouent sur ce que l'on voile et ce que l'on montre. Cela peut donner une autre lecture du voile islamique, toujours vu comme un enjeu politico-religieux. Au départ, on parlait du foulard : il y avait une connotation d'accès-soire ; ensuite, on a parlé du voile, et là, d'autres signes sont rentrés en jeu. Voiler-dévoiler, il y a quelque chose de l'ordre du montrer-cacher, qui a augmenté l'importance et la valeur de cette pratique. Jouent aussi nos références occidentales, le souvenir des nonnes qui se voilent dans une consécration à un homme-Dieu, le Christ. Tout ça, mêlé au racisme ordinaire envers les populations immigrées, a produit des effets hystériques sur les « jeunes filles voilées » et beaucoup de controverses socio-politiques.

Ces articulations symboliques entre l'espace public et le corps dessinent les contours du public et du privé, et par là de l'intimité. Le privé n'a pas de sens sans le public, et réciproquement. Ce qui m'intéresse, c'est ce qui va faire office de ligne de démarcation, et comment la frontière se décline différemment selon les catégories sociales des individus (enfants, femmes, immigrés, réfugiés, etc.). Le patriarcat exerce une ligne de démarcation entre le privé des hommes et des femmes. Les hommes sont au public ce que les femmes seraient au privé, dit-on.

Les féministes ont beaucoup analysé cette distribution sexuée de l'espace et de ce que cela impliquait pour les femmes, les hommes et leur relation. Françoise Collin le résume bien : « Pendant des siècles, et aujourd'hui encore dans certaines cultures méditerranéennes, l'espace lui-même fut sexué, tant à travers le dispositif urbanistique et architectural que par l'impératif culturel ou religieux qui contrôle la division de l'intérieur et de l'extérieur, confinant les femmes dans le premier. Mais les femmes ne sont pas davantage chez elles dans la maison que dans l'espace public. Elles ont en effet été séculièrement privées non seulement du public, mais également du privé, leur privé étant confondu avec le domestique et absorbé par lui⁵. »

Et comment distinguer vie privée et intimité ?

Peut-être simplement la manière dont on va définir l'espace : quel est mon espace privé ? Quand les gens disent : « j'ai besoin d'intimité » ou « j'ai besoin d'un peu d'espace privé », qu'est-ce qu'ils veulent dire par là ? Est-ce que c'est être seul, prendre du temps, se reposer des relations sociales, et se dire que voilà, là on est « avec soi-même » ? C'est toute la question de l'introspection... et de la fabrication très occidentale de livrer ses pensées,

⁵ Françoise Collin, « Entre poïésis et praxis : les femmes et l'art », *Diogenes*, n° 225, janvier-mars 2009, p. 105.

comme dans les journaux intimes ou les romans d'autofiction. Depuis dix ans, ce sont les blogs qui ont pris le relais, avec effet immédiat. On peut suivre au jour le jour les pensées d'un quidam, qui estime que ce qu'il a à dire a de l'importance... tout comme Facebook encourage ses membres à livrer leurs pensées au monde des « amis ». Comment penser le privé et le public sur ce mode-là ? Qu'est-ce qui peuple l'intimité en Occident sinon soi-même ? Pourquoi devrait-on être seul, pourquoi pas accompagné d'elfes, de saints, de fantômes, d'esprits, de djinns ? C'est peut-être un marqueur occidental que de dire qu'on est seul. De temps en temps, cette solitude doit être confrontée aux autres, tout en étant quand même ramenée à elle-même. Chez nous, il n'est pas question que des personnages imaginaires peuplent notre introspection : cela voudrait dire qu'on est fou.

Selon vous, le numérique accentue-t-il une certaine fracture générationnelle ?

Votre question me fait penser à une citation d'Emily Nussbaum, une journaliste américaine, selon qui « les enfants du numérique n'ont aucune pudeur, de sentiment de honte, de vie privée. [...] Ils ne s'intéressent qu'à l'attention qu'ils peuvent engendrer, et pourtant, ils sont au degré zéro de la concentration, comme des colibris voletant d'une scène virtuelle à l'autre⁶. » C'est interpellant. J'ai l'impression que c'est un leitmotiv, car chaque génération d'adultes, d'éducateurs, produit ce genre de discours sur les enfants. Je me demande dans quelle mesure tout ça n'est pas une redite d'une simple fracture générationnelle...

Peut-on parler de diminution de la concentration ? L'hyperconnectivité nous apprend peut-être à développer de nouvelles formes de concentration, à faire plusieurs choses en même temps... Qu'en pensez-vous ?

Finalement, il s'agit d'une recomposition de la manière dont on interagit avec le monde, avec ceux qui sont supposés nous apprendre quelque chose. Si on se surprend à faire une histoire des modes d'apprentissage, on voit comment c'est lié à des « technologies » (et je prends le mot technologie dans un sens proche de celui de Foucault quand il désigne par technologie de pouvoir les différents modes de dressage des corps) de la mémoire et de l'attention. Avant que l'écriture ne soit accessible à la majorité, on apprenait des litanies de mots, des généalogies très longues et rythmées, et cela grâce à des moyens mnémotechniques. Puis, d'autres modes d'apprentissage ont été mis en place, toujours dans une articulation systémique avec ce qu'il est important de savoir (contenus, compétences, etc.) et ceux qui nous les transmettent. Maintenant, l'énorme flux d'informations sur l'état du monde, accessible tout le temps et à tous, transforme les logiques de l'apprentissage.

⁶ Emily Nussbaum, « Say Everything », *New York Magazine*, 12 février 2007 [<http://nymag.com/news/features/27341/>].

3. ENJEUX

Au-delà des questions d'apprentissage, ce problème de l'attention doit être pris au sérieux. Certains parlent de droit à la déconnexion, que le sociologue Francis Jauréguiberry définit comme suit : « Le droit à la déconnexion renvoie à la défense d'un temps à soi dans un contexte de mise en synchronie généralisée, à la préservation de ses propres rythmes dans un monde poussant à l'accélération, au désir de ne pas être constamment dérangé [...] et à la volonté de prendre de la distance réflexive⁷. » Je partage entièrement cette position. Ce droit à la déconnexion est en pratique difficile à mettre en œuvre et le sera de plus en plus, car il y a une réelle pénétration dans nos vies professionnelles et privées du courriel, du smartphone, des tablettes, etc. On est placé dans l'exigence d'être attentif, d'être accroché-à. C'est très compliqué de se détacher, et surtout de dire aux autres : « écoutez, je suis détachée, laissez-moi ». C'est délicat car on touche tant à la qualité de la vie dans le cadre professionnel qu'à la sphère du privé... encore une fois, c'est fluide.

On peut enfin raccrocher ce « droit à être laissé seul » à ce que je disais tout à l'heure sur les lignes de démarcation sexuées du public et du privé. Cela me fait penser à l'ouvrage de Virginia Woolf, *Une chambre à soi*⁸, dans lequel elle disait que ce qu'il fallait à une femme pour écrire, c'était une chambre à soi (avec une clé) et une rente de cinq cents livres. Cela nous rappelle le privilège de disposer d'une chambre à soi, d'un espace où personne ne vous dérange.

⁷ Francis Jauréguiberry, « Vers de nouvelles fractures numériques », *Cahiers Innovation & Prospective*, n° 1, CNIL, 2012, p. 40.

⁸ Virginia Woolf, *Une chambre à soi*, trad. Clara Malraux, Paris, 10/18, 2001.